

Maison vendu sans branchement EDF

Par Tom25400, le 27/09/2016 à 23:56

Bonjour,

Je vient d acheter une maison (de 1960) pour rénover et louer.

J appel EDF pour mettre en route le jus (il y a le compteur, differentiel 500ma et les portes fusibles ERDF) et pas de courant qui arrive.

L agent ERDF comprenait pas.

Au final, I alimentation était en aérien depuis toujours mais il y a 5 ans tout à ete passer en souterrain et la maison (non occuper à I époque car en vente) n a pas ete raccorder alors que toute les autres I on ete (et gratuitement).

Chez mon voisin ERDF à meme passer le cable en souterrain dans sa gaine d eau ! (Dans sa gaine bleu de Veolia il y a donc l eau et le courant qui passe...).

Que puis je faire? Et ais je un recourt? (Contre mon vendeur, ou ERDF ou la Mairie...)

Par ailleurs, le diagnostic Immo ne révélait pas d'amiante et au final il y en a plein sous tout les plans de travail en beton carreler (que j ai démonter à la masse), ais je egalement un recours ?

D avance merci

Cordialement.

Tom